

Quelles possibilités d'accès à Internet ?

Une généralisation certaine de l'accès à Internet

Au niveau national comme au niveau local, différentes sources de données confirment, d'année en année, l'ampleur de la généralisation de l'accès de la population aux technologies numériques.

En 2012, **81 % des ménages bas-rhinois**¹ déclarent avoir **accès à Internet** et 79 % au moins à domicile. Cette part est équivalente à celle observée par le Credoc² pour la France entière. (72 %).

L'accès plus récent par la téléphonie mobile progresse également, atteignant 23 % pour le Bas-Rhin (29 % pour la France).

Ces chiffres montrent une généralisation certaine d'Internet à toute la société. Les **non-connectés** tendent à se restreindre à **une population spécifique**. Ainsi dans le Bas-Rhin, ceux qui n'utilisent jamais Internet sont à 77 % des plus de 60 ans, 82 % sont non diplômés, ou avec un diplôme inférieur au Bac, et 52 % sont dans les tranches de revenus les plus basses.

« Les inégalités numériques se sont réduites, mais les personnes qui n'ont pas accès à Internet apparaissent de plus en plus marginalisées, par rapport à une tendance sociétale majeure [...]. Les personnes qui n'utilisent pas Internet appartiennent à des populations spécifiques : 78 % ont plus de 60 ans, 90 % n'ont pas le Bac et 44 % disposent de revenus inférieurs à 1 500 €. »
CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », 2013

Faut-il en déduire que le processus en marche aboutira à une généralisation totale de la connexion numérique, les écarts se résorbant au fil du renouvellement des générations, d'une meilleure formation et de la baisse des prix ?

Les analyses plus fines qui suivent incitent pour le moins à la prudence.

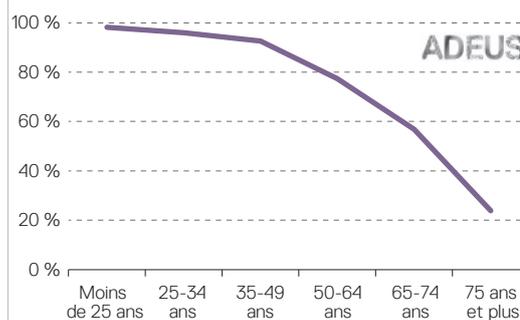
Des disparités d'accès encore importantes...

Les possibilités de se connecter à Internet se sont multipliées ces dernières années. En 2012, on relève principalement trois grands modes d'accès pour les ménages bas-rhinois : au domicile, au travail ou par le téléphone mobile.

Globalement, les **différences d'accès** à Internet sont de loin **les plus fortes** concernant l'accès à **domicile**, puis celles au travail et enfin celles par le mobile.

L'âge est le critère le plus discriminant. **Plus on est jeune, plus on dispose de moyens d'accès à Internet** par tous les modes, avec un écart particulièrement important entre les plus jeunes et les moins jeunes pour l'accès à domicile. La fracture est ainsi très importante entre les moins de 35 ans équipés à 95 % à domicile et les plus de 75 ans équipés seulement à 25 %.

PART DES MÉNAGES BAS-RHINOIS AYANT UN ACCÈS INTERNET À DOMICILE



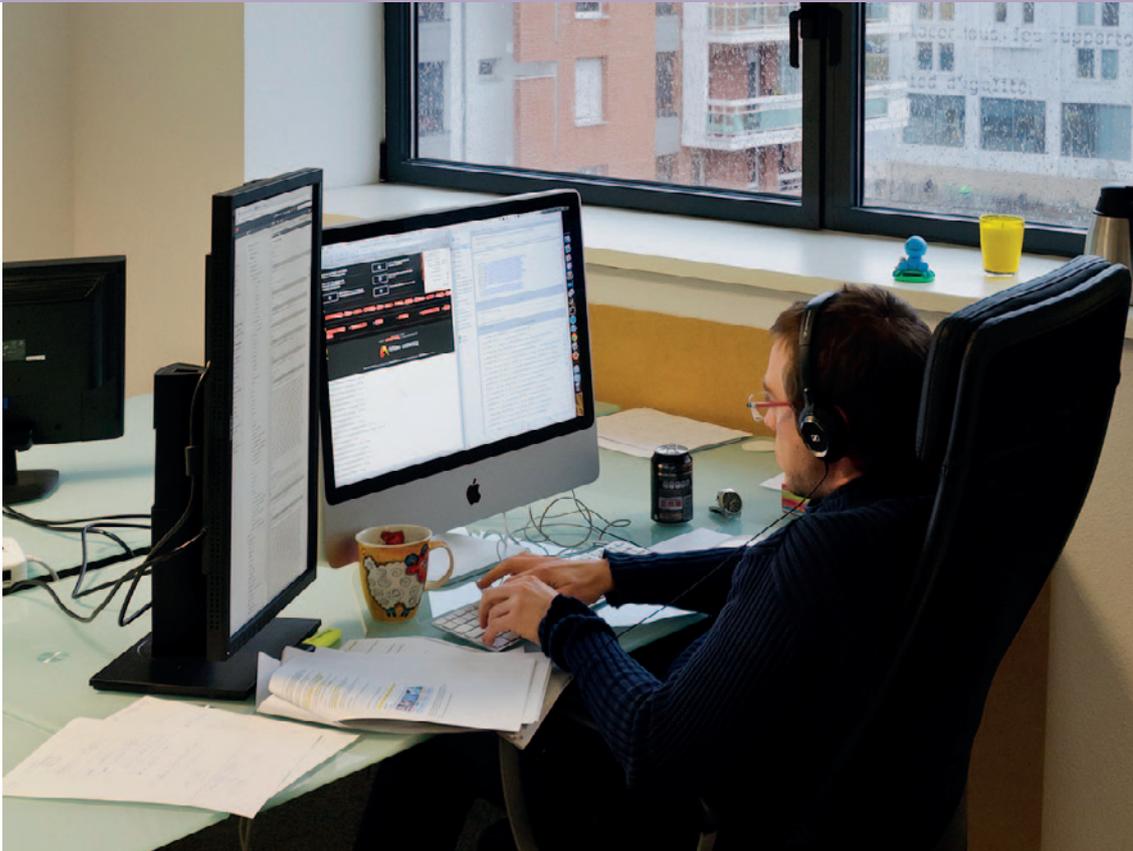
source : ADEUS, EMV 2012

Le deuxième critère discriminant est **le niveau de diplômes**, avec une nette différence entre les personnes en dessous du niveau Baccalauréat et celles dotées d'un diplôme d'études supérieures. Comme pour l'âge, les disparités sont les plus fortes pour l'accès à domicile, mais ici s'ajoute également un décrochage important des non-diplômés, quant à l'accès à Internet **sur le lieu de travail**.

Lorsqu'on prend en compte, en plus, la catégorie socio-professionnelle (CSP), les disparités s'avèrent moins importantes que le diplôme

1. Source ADEUS, EMV 2012

2. Source CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », 2012.



seul. Ce qui semble indiquer que **les trajectoires professionnelles permettent, dans une certaine mesure, de corriger les inégalités de diplômes.**

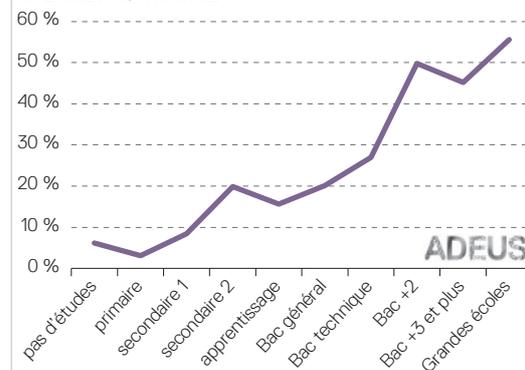
Cependant, force est de constater qu'un diplôme faible reste pénalisant malgré des CSP élevées et ce, particulièrement pour l'accès à Internet au travail.

Curieusement, **le revenu est le critère le moins discriminant**, alors même que le contexte de crise de ces dernières années aurait pu le laisser supposer. Entre les ménages les plus pauvres et les plus aisés, l'écart en matière d'équipement à domicile n'est que de 10 points et de 6 points seulement pour l'accès par le mobile.

Le CREDOC souligne d'ailleurs ce fait au niveau national, en relevant, ces dernières années, une progression sensible du taux d'équipements des ménages, malgré la crise et l'augmentation du taux de chômage.

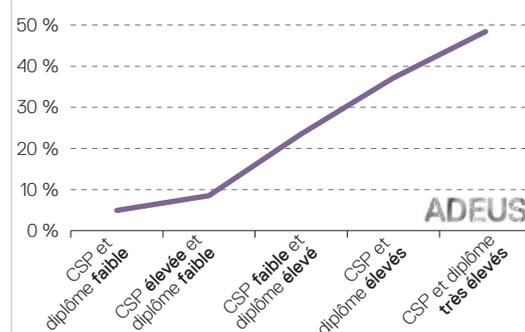
Enfin, les **disparités territoriales** sont également **assez réduites**. Ainsi, si 81 % des ménages habitant de grandes communes urbaines bas-rhinoises bénéficient d'Internet à domicile, c'est le cas pour 78 % des habitants des villages. Les disparités pour l'accès par le mobile sont un peu plus importantes avec 29 % pour les premiers et 18 % pour les seconds.

PART DES MÉNAGES BAS-RHINOIS AYANT UN ACCÈS INTERNET AU TRAVAIL



source : ADEUS, EMV 2012

PART DES MÉNAGES BAS-RHINOIS AYANT UN ACCÈS INTERNET AU TRAVAIL



source : ADEUS, EMV 2012

... Même chez les jeunes

Si aujourd'hui le fossé numérique le plus important est générationnel, la tendance serait à considérer qu'il va se résorber naturellement avec le renouvellement des générations.

Or, à y regarder de plus près, deux constats s'imposent :

- Premièrement, si l'accès à domicile est quasiment acquis aujourd'hui pour l'ensemble des jeunes, une **différence** existe pour l'**accès par le mobile**, créant une nouvelle disparité entre les plus riches et les plus pauvres. Ces derniers sont, en effet, sensiblement moins dotés de cette possibilité d'accès.
- Le deuxième constat, qui confirme que les jeunes ne bénéficient pas tous d'un accès égal à Internet, est la différence que fait apparaître le niveau de diplômes. Les jeunes diplômés bénéficient davantage d'**Internet** sur le **lieu de travail** que les moins diplômés.

Les jeunes les plus pauvres et les moins diplômés ont donc, à la fois, plus de difficultés à bénéficier des dernières évolutions technologiques et des possibilités de cumul de différents modes d'accès à Internet.

Le « multi-accès », l'autre facette de l'inégalité numérique

Dans le monde d'aujourd'hui, où il devient important d'être connecté partout, la **question de l'égalité** d'accès à Internet ne peut se résumer au seul accès à domicile.

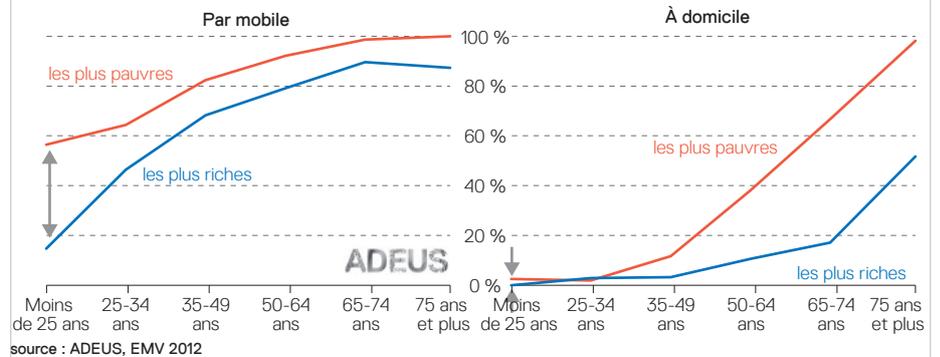
S'il est vrai que pour les plus de 65 ans, les inégalités se situent déjà au niveau de l'accès, ne serait-ce que par un mode, pour les moins de 35 ans l'enjeu aujourd'hui est d'être « multi-connectés ».

Mais, dans les deux cas, bien qu'à des degrés divers, les fractures numériques sont bien liées à un **cumul d'inégalités de diplômes et de revenus**.

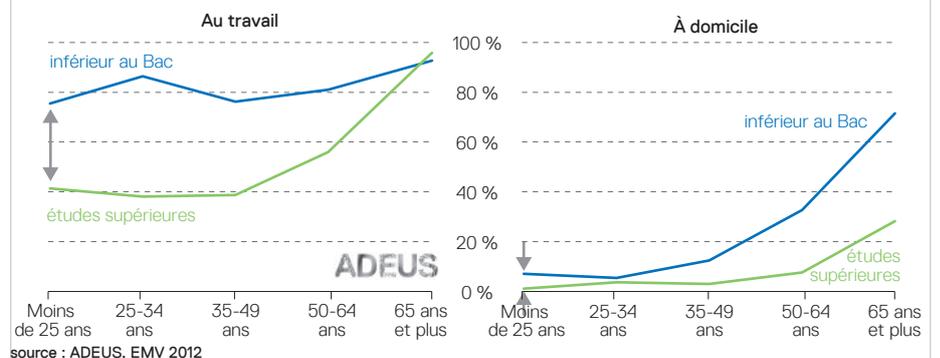
Ainsi, pour les moins de 35 ans, le cumul de revenus faibles et d'une absence de diplôme accentuent les inégalités d'accès à la « multi-connexion ». Celle-ci est entendue ici comme la capacité à se connecter à la fois au domicile, au travail et par le téléphone mobile.

Ainsi, **4 %** des jeunes les plus pauvres et les moins diplômés sont « multi-connectés », contre **37 %** des jeunes les plus riches et les plus diplômés.

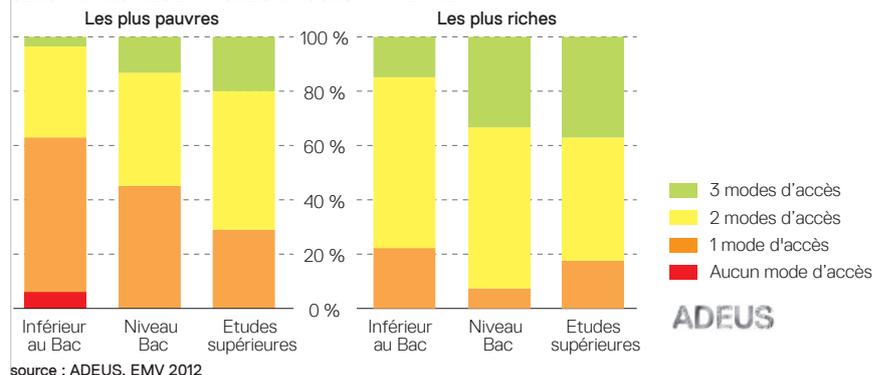
PROPORTION DE MÉNAGES BAS-RHINOIS RICHES ET PAUVRES N'UTILISANT PAS INTERNET



PROPORTION DE MÉNAGES BAS-RHINOIS N'UTILISANT PAS INTERNET SELON LE DIPLÔME



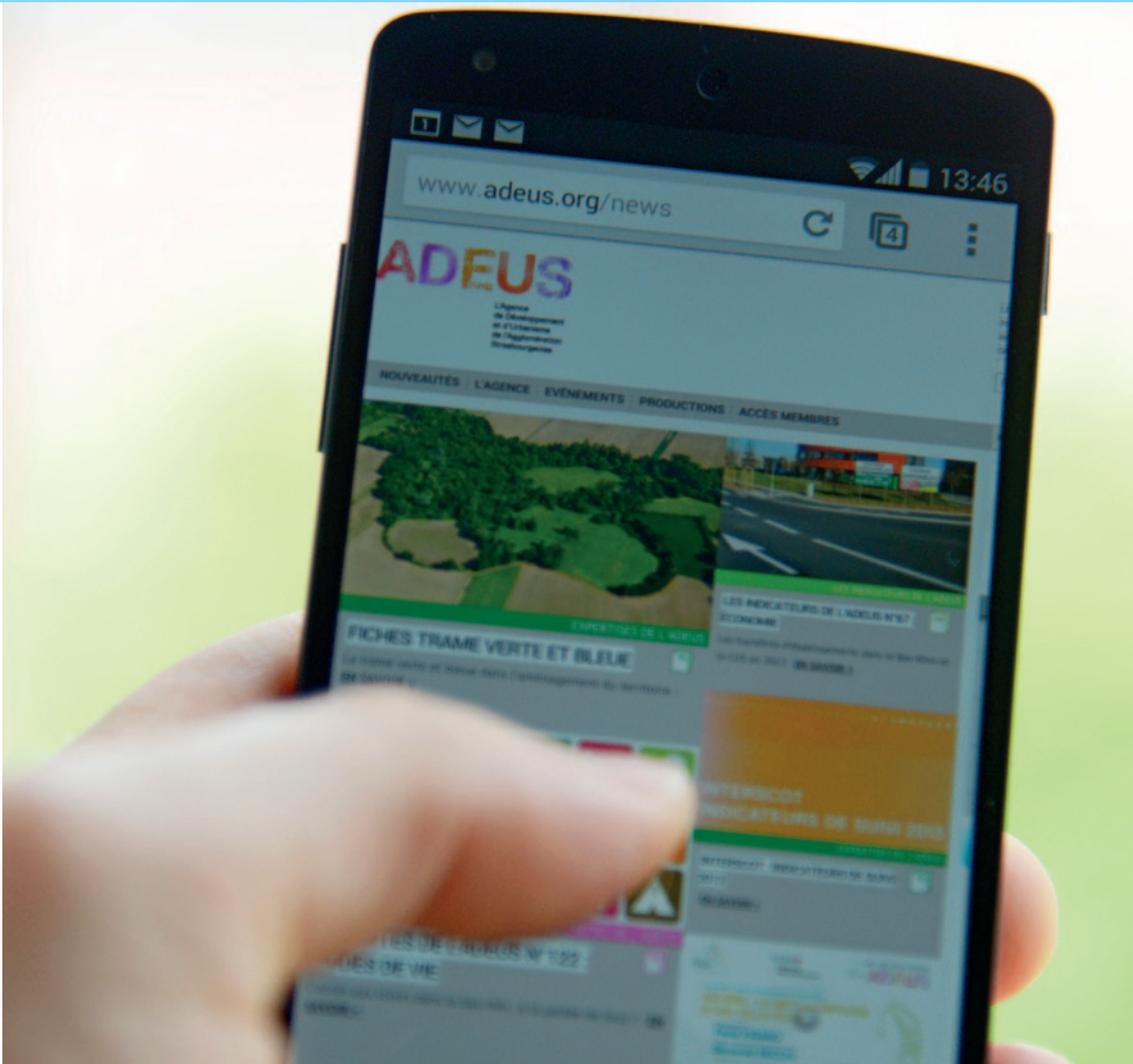
LES MOINS DE 35 ANS LES PLUS PAUVRES ET LES PLUS RICHES SELON DIPLÔMES ET MODES D'ACCÈS À INTERNET



Chez les 65 ans et plus, le cumul d'inégalité de revenus et de diplômes joue également. Ainsi, **88 %** des plus pauvres et des moins diplômés ne bénéficient d'aucun accès, **12 %** d'un accès seulement et **1 %** de deux accès. Contre respectivement **16 %**, **67 %** et **17 %** pour les plus riches et les plus diplômés.

Au bout du compte, derrière l'apparente généralisation des possibilités d'accès à Internet, se cachent de réelles disparités. Si **les inégalités classiques**, liées aux seuls revenus, **tendent** en effet à

s'estomper, elles semblent **se déplacer** vers des champs moins visibles comme la « multi-connexion » ou la capacité à suivre le rythme de plus en plus rapide des innovations technologiques.



Quelles disparités d'usages ?

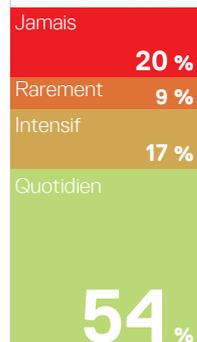
La seule possibilité d'accès physique aux réseaux n'est pas suffisante, pour permettre une connaissance des usages que les ménages font réellement d'Internet.

Quelle est l'intensité de l'utilisation d'Internet ? Quelle est la diversité des usages entre communication, loisirs, information, démarches, etc. ? En quoi l'analyse de ces usages permet-elle de révéler de nouvelles inégalités ?

Sur-utilisateurs et sous-utilisateurs

Hormis ceux qui n'utilisent jamais Internet (20 %), pour la grande majorité des ménages, l'usage semble, de prime abord, assez intense. Ainsi, 54 % des ménages disent y consacrer une à trois heures par jour et, on note même, pour 17 % un usage intensif dépassant les **trois heures par jour**.

PROPORTION DES MÉNAGES BAS-RHINOIS SELON LA FRÉQUENCE D'USAGE D'INTERNET



source : ADEUS, EMV 2012

Mais, lorsqu'on regarde de plus près, l'intensité de l'usage d'Internet semble beaucoup moins bien répartie dans la population.

En faisant le rapport entre l'ensemble des activités sur Internet (quelle que soit leur nature : communication, loisirs, actualités, etc.), et la part des ménages qui les effectuent, on constate une grande disparité entre :

- d'un côté, des sur-utilisateurs soit **46 %** des ménages mais qui **effectuent 75 %** de l'ensemble des activités produites par les Bas-rhinois sur Internet,
- d'un autre côté, des sous-utilisateurs voire non-utilisateurs soit **54 %** des ménages qui n'en effectuent que **25 %**.

Ces disparités s'expliquent par les mêmes facteurs que ceux entrant en jeu pour les possibilités d'accès aux réseaux. En effet, l'intensité de l'usage d'Internet décroît fortement avec l'âge et croît avec le niveau des diplômes et des revenus. Et plus ces trois facteurs se cumulent, plus les disparités à ce niveau augmentent.

Ainsi, **40 %** des moins de **35 ans** les moins diplômés et les plus pauvres font un usage intense d'Internet (cinq activités et plus), contre **74 %** des plus diplômés et des plus riches.

Les écarts sont encore plus flagrants pour **les 65 ans et plus** dont **6 %** seulement parmi les moins diplômés et les plus pauvres ont un usage assez intense d'Internet (trois activités et plus) contre **54 %** pour les plus riches et les plus diplômés.

Communiquer, s'informer, se divertir

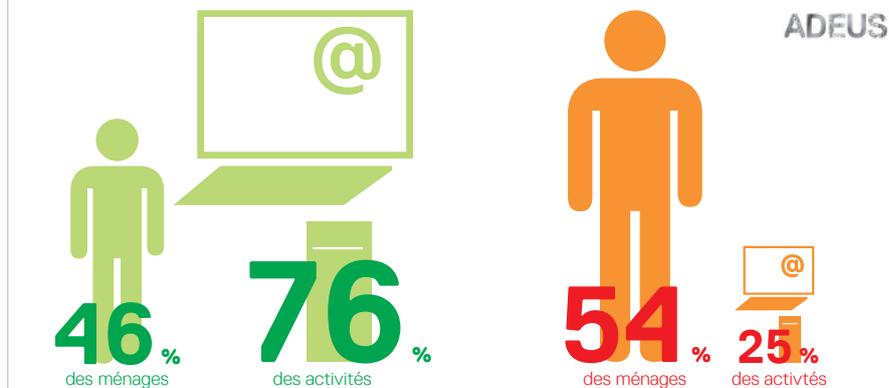
Les différents usages d'Internet, indiqués par les ménages enquêtés⁴, peuvent être regroupés en trois grands types : la communication, les actualités et les démarches administratives et enfin les loisirs et les achats.

En moyenne, la **communication** est l'**usage le plus réalisé** (40 % des activités),

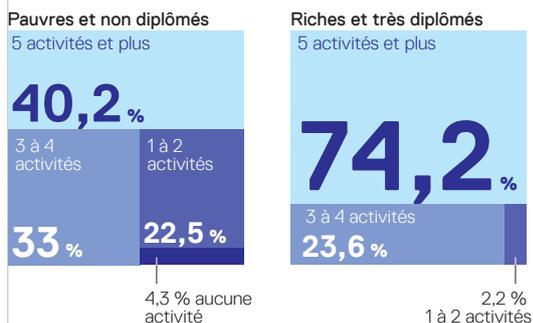
3. Les ménages ne faisant aucune activité Internet sont inclus dans cette catégorie.

4. Les modalités proposées dans le questionnaire sont les suivantes : courrier électronique, actualités, démarches administratives, achats, sites réseaux sociaux, loisirs informatiques, téléphone (skype), autre.

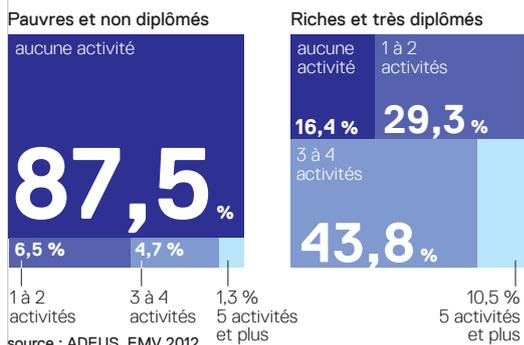
PART DES MÉNAGES SELON LA DIVERSITÉ DES ACTIVITÉS SUR INTERNET



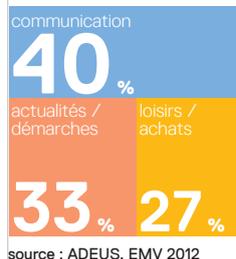
INTENSITÉ D'USAGE D'INTERNET DES MOINS DE 35 ANS



INTENSITÉ D'USAGE D'INTERNET DES PLUS DE 65 ANS



TYPES DES ACTIVITÉS DES MÉNAGES BAS-RHINOIS SUR INTERNET



viennent ensuite les actualités et les démarches administratives (33 %) et enfin, assez loin derrière, les loisirs et les achats (27 %).

Par rapport à cette moyenne, les différentes catégories d'âges semblent avoir des pratiques différentes.

Ainsi, les personnes âgées qui sont par ailleurs les moins utilisateurs d'Internet, lorsqu'ils s'en servent, consacrent pour près de la moitié de leur temps de connexion aux actualités et aux démarches administratives et nettement moins aux loisirs-achats. À l'inverse, les plus jeunes se consacrent plus aux activités de communication, de loisirs-achats et moins aux actualités-démarches.

Concernant les autres critères discriminants, comme le niveau de diplômes ou le revenu, des différences de types d'activités sur Internet sont également à noter.

C'est dans le champ de la communication que les différences sont les moindres : rares sont les catégories qui n'utilisent pas Internet pour cet usage.

Par contre, il existe encore des différences importantes pour les autres usages.

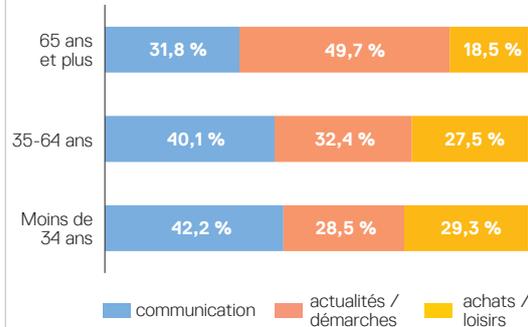
Par exemple, chez les moins de 35 ans, utilisateurs d'Internet, 21 % des plus pauvres et des moins diplômés ne l'utilisent pas pour l'actualité et les démarches administratives contre 2 % seulement des plus riches et des plus diplômés.

Cette observation va dans le même sens que le constat fait pour toute la France dans le cadre du rapport Lebreton⁵ à la Ministre de l'Égalité des territoires et du logement (p. 25) :

« [...] les "digital natives", générations ayant grandi dans l'environnement numérique, ont des usages différenciés des TIC et d'Internet [...]. Le risque est de voir se créer à un nouveau fossé numérique, creusé par le déterminisme social. Les technologies numériques permettraient aux jeunes, issus d'un milieu économiquement et culturellement favorisé, d'accumuler des compétences et des savoirs, alors qu'elles apporteraient peu à ceux issus d'un milieu défavorisé, qui tendraient à se contenter des divertissements informatiques [...]. »

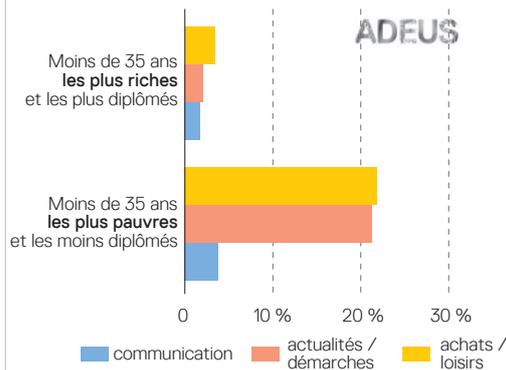
5. « Les territoires de la France numérique de demain », septembre 2013, <http://www.strategie.gouv.fr>

RÉPARTITION DU TYPE D'USAGE D'INTERNET SELON L'ÂGE

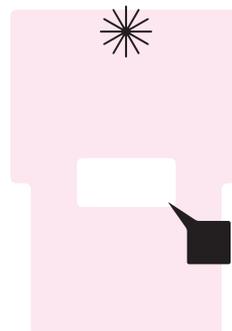


source : ADEUS, EMV 2012

PART PARMIS LES MOINS DE 35 ANS DE NON UTILISATEURS DE TYPE D'ACTIVITÉS SUR INTERNET SELON LE NIVEAU DE DIPLOME ET LES REVENUS



source : ADEUS, EMV 2012



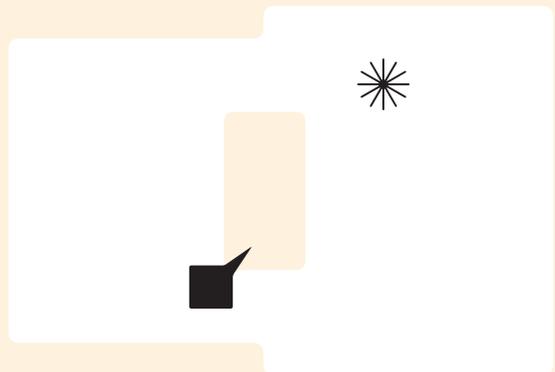
Conclusion et enjeux

Avec 81 % des ménages bas-rhinois qui disent avoir accès à Internet, la généralisation de cet outil semble presque totale. Pour autant, les analyses, issues de l'enquête Modes de vie, appellent à relativiser ce constat global.

D'abord si les inégalités numériques se sont réduites, les 20 % des ménages qui n'y ont pas accès subissent une exclusion, d'autant plus forte que la tendance sociétale au numérique est majeure. Ces exclusions touchent particulièrement les personnes âgées, les moins diplômés et les plus pauvres.

Ensuite, si les inégalités classiques liées aux seuls revenus tendent à s'estomper, elles semblent se déplacer vers des champs moins visibles comme la « multi-connexion » ou la capacité de suivre le rythme de plus en plus rapide, des innovations technologiques. Ainsi, si aujourd'hui les jeunes semblent tous bénéficier d'Internet à domicile, leur capacité à être « multi-connectés » est d'autant plus grande qu'ils sont riches et très diplômés.

Ces différents constats incitent donc à relativiser l'idée répandue d'une généralisation totale d'Internet à toute la société. Ils permettent, aussi, de mettre en lumière l'ensemble des paramètres à prendre en compte par les politiques publiques, pour pouvoir assurer l'égalité numérique à toute la population. Si l'aménagement des réseaux est un passage obligé, il mérite, cependant, d'être accompagné par une politique de lutte contre les autres facteurs d'inégalité sociale (diplôme, revenu) afin de favoriser toutes les conditions d'appropriation du numérique par tous.



MÉTHODE

Pilotée par l'ADEUS, l'enquête sur les modes de vie des Bas-rhinois s'est déroulée début 2012. Elle a porté sur un échantillon représentatif de 3 500 ménages équitablement répartis entre les différents territoires du Bas-Rhin. Le questionnaire réalisé par voie téléphonique (20 à 25 mn) englobe l'ensemble des volets essentiels des modes de vie (habitat, déplacements, travail, loisirs, environnement, TIC, etc.). Pour mener à bien ces travaux, l'ADEUS a développé un partenariat avec le Laboratoire de sociologie urbaine de l'École polytechnique de Lausanne, dont les recherches récentes sur les villes de Berne, Lausanne et Genève ont permis d'importantes avancées méthodologiques et des approches innovantes des modes de vie.



L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

Directrice de publication : **Anne Pons, Directrice Générale de l'ADEUS**
Equipe projet : **Nadia Monkachi (chef de projet), Simon Giovanini, Amandine Herbeth, Virginie Hamm (assistante)**
N° projet : **1.2.2.2** - Photo et mise en page : **Jean Isenmann**

© ADEUS - Numéro ISSN 2109-0149
Notes et actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS www.adeus.org